

Crédits bancaires : les niveaux de taux vont globalement se maintenir en 2020 !

■ Le taux moyen pondéré global devrait stagner, sinon afficher une toute légère hausse, dans la fourchette de 5,1 à 5,3% ■ Les taux appliqués à l'immobilier ont vraisemblablement consommé leur potentiel de baisse ■ Les taux du crédit à la consommation pourraient se détendre davantage en raison de la concurrence banques-sociétés spécialisées.

Pas de changement notable des niveaux de taux bancaires cette année ! D'après un sondage sommaire de quelques dirigeants de banques et de sociétés de financement, les taux des crédits bancaires actuels vont, en principe, se maintenir pour 2020. Pour eux, le taux moyen pondéré global devra stagner, sinon afficher une toute légère hausse, dans la fourchette de 5,1 à 5,3%.

Dans le détail, l'immobilier, dont le taux moyen global tourne autour de 5,2% en 2019 d'après Bank Al-Maghrib, devra rester sur ce niveau, dans un contexte de marché en manque de dynamique, notamment de la part des acquéreurs. Sachant que le crédit immobilier pour les promoteurs a donné quelques frémissements de petite reprise. Pour les banquiers sondés, les banques ont quelque part consommé le potentiel de baisse des taux appliqués aux crédits immobiliers en 2017 et 2018 surtout. Le directeur d'agence d'une banque informe que même les taux des crédits immobiliers conventionnés de plusieurs entreprises, par définition accordés à des conditions préférentielles, ont été



également revus à la baisse à partir d'avril 2017. D'ailleurs, la Banque centrale a, pour la première fois, rappelé à l'ordre des opérateurs du marché pour les niveaux très bas communiqués à la clientèle, et en net retrait de ceux appliqués par les banques concurrentes.

Au volet du crédit à la consommation, les taux s'orienteront vers la baisse mais de manière limitée. En 2019, ces crédits se négociaient en moyenne globale entre 6,75% et 8%. La détente des conditions ados-

AU VOLET DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION, LES TAUX S'ORIENTERONT VERS LA BAISSSE MAIS DE MANIÈRE LIMITÉE

sées aux prêts à la consommation émane, selon les opérateurs, essentiellement de la concurrence acharnée qui bat son plein dans ce segment de marché entre les banques et les sociétés de financement.

«Les conditions globales du marché et la configuration des rapports entre les banques et les sociétés spécialisées plaident pour une poursuite de la détente sur l'année», explique un directeur général d'une grande société de financement de la place.

A l'opposé, les banquiers s'attendent à une hausse des conditions tarifaires des facilités de trésorerie. Sur ce volet, l'on explique que le coût des ressources de ces emplois d'appoint à courte durée fait en sorte que les banques appliquent des taux réhabilités à la clientèle. Objectif : décourager la clientèle à y recourir, sachant qu'une bonne partie de ces crédits comprend des dépassements non autorisés qui recèlent un grand risque et une exposition non bordée par des garanties pour les établissements bancaires.

Mais, force est de souligner que les conditions de marché plaident pour une détente additionnelle des taux!

En effet, le niveau du taux directeur se situe à un niveau historiquement bas à 2,25% (resté inchangé à maintes reprises). Se financer auprès de BÂM et des banques concurrentes sur le marché interbancaire est devenu nettement moins cher (à un taux avoisinant 2,3%). Par conséquent, le coût des ressources est en baisse.

De plus, le déficit de liquidités est sur un niveau correct et le coefficient d'emploi est resté stable autour de 98%. Donc pas de tensions sur les ressources au niveau du secteur comme ce fut le cas dans les années 2011-2015. D'un autre côté, la maîtrise des charges totales d'exploitation qui débouche ces dernières années sur une décélération soutenue de leurs poids plaide pour une baisse additionnelle des taux. Aussi, il faut dire que la digitalisation du secteur bancaire fait en sorte que les banques ont recours à de nouveaux canaux de distribution, à faibles coûts et s'appuyant sur des solutions technologiques innovantes. Ce qui allège drastiquement leurs charges.

A cela s'ajoute un facteur risque. En effet, le verrouillage des procédures d'octroi des crédits tire la prime de risque à la baisse et impacte in fine le taux final du crédit. Pour des banques, l'expertise et le savoir-faire particulier cumulés sur plusieurs années concernant des clientèles précises (fonctionnaires, salariés, professions libérales, entrepreneurs, etc.) leur permet de minorer, voire annuler la prime de risque sur ces clientèles ■

NAOUF DARIF

Les taux ont repris à la hausse en 2019 par rapport à 2018

Les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib sur les taux débiteurs relatifs au troisième trimestre de 2019 indiquent une hausse du taux moyen pondéré global de 11 pbs à 5,09%. Les taux ont ainsi progressé de 4 pbs à 4,78% pour les facilités de trésorerie, de 11 pbs à 5,28% pour les prêts à l'équipement et de 40 pbs à 5,22% pour les crédits immobiliers. En revanche, les taux appliqués aux crédits à la consommation ont quasiment stagné

à 6,72%. Par secteur institutionnel, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont augmenté de 35 pbs à 5,69% et ceux assortissant les concours aux entreprises de 7 pbs à 4,92%. Pour les entreprises privées, les taux ont progressé de 12 pbs à 4,98% globalement, de 9 pbs à 4,50% pour les grandes entreprises (GE) et de 12 pbs à 5,87% pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ■